

Outils de mobilisation citoyenne : vers une amélioration du système de gouvernance locale en Géorgie

Tbilissi, 15 juin 2017 - « Les collectivités locales devraient s'appuyer sur un cadre qui leur permette d'être attentifs à leurs citoyens, d'analyser leurs idées et de veiller à ce que leur voix soit prise en compte dans les décisions », a déclaré David Narmania, chef de la délégation géorgienne auprès du Congrès et maire de Tbilissi, lors de son allocution devant les participants à la conférence « Institutionnalisation de la participation citoyenne : un instrument au service de la gouvernance démocratique ».

Cet événement, organisé conjointement par le Congrès et l'Association nationale des collectivités locales de la Géorgie, a servi de plate-forme pour analyser la mise en place de la gouvernance locale en Géorgie et l'efficacité des mécanismes institutionnalisés de participation citoyenne, qui facilitent l'« obtention de résultats durables et réalistes », comme l'a déclaré Carlo Natale, chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de la Géorgie. Examinant les bonnes pratiques en Géorgie et en Europe, des représentants des autorités centrales et locales et de la société civile, des experts et des membres du Congrès ont partagé leurs points de vue sur les modifications du « Code de l'autonomie locale ». Ces discussions se traduiront par des « résultats tangibles pour les citoyens », a estimé Irakli Matkava, premier vice-ministre du Développement régional et des Infrastructures, et nourriront le débat sur l'élaboration d'une nouvelle stratégie de décentralisation.

Cette conférence est organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux dans le cadre du programme thématique « Renforcer les cadres institutionnels de la gouvernance locale », mis en œuvre conjointement avec le Centre d'expertise du Conseil de l'Europe sur la réforme de l'administration locale, qui relève de la Direction générale de la démocratie. Ce programme est financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Il est appliqué par le Conseil de l'Europe par le biais du Partenariat pour une bonne gouvernance 2015-2017 pour l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldova, l'Ukraine et le Bélarus.

Contact :

Marité Moras, chef d'unité du Service de la coopération et des relations extérieures, Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, + 33 6 50 39 29 07

Ion Beschieru, responsable du programme du Conseil de l'Europe « Renforcer les cadres institutionnels de la gouvernance locale », +373 22 88 88 94